AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-4-78352792

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C.C.P. BORDEAUX 6702-46 X

12 AVRIL 1978 - BULLETIN TECHNIQUE N° 10

VITICULTURE

EXCORIOSE

Dans les vignes non traitées au cours de l'hiver et où la maladie justifie une intervention de printemps, nous rappelons les stades favorables : stade C-D (éclatement du bourgeon à sortie des feuilles rudimentaires) et D-E (premières feuilles étalées).

On se reportera au bulletin n° 9 du 6 avril pour le choix des matières actives et les conseils concernant l'application de la bouillie.

BLACK-ROT

Les risques de contamination à l'occasion des pluies sont élevés dans les parcelles les plus avancées (stades C,D,E) situées à proximité des vignes incultes ou atteintes l'an dernier. Dans ces parcelles, un traitement précoce à l'aide d'une matière active ou d'une association également efficace contre l'excoriose est recommandé.

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

L'accroissement de la végétation rend les arbres très réceptifs aux contaminations. Il convient dont de renouveler le traitement en début de semaine prochaine.

CHENILLES DEFOLIATRICES SUR PRUNIER

Des chenilles de Cheimatobie sont observées localement : un traitement ne se justifie que si l'on trouve au moins 10 % de pousses attaquées. Dans ce cas, on appliquera l'une des matières actives suivantes en fin de floraison :

- diéthion (Kilspide, Rhodocide)
- méthidathion (Ultracide)
- phosmet (Imidan)
- phosphamidon (Dimécron)
- tétrachlorvinphos (Gardona 25).

.../...

P259

ARAIGNEES ROUGES

Les éclosions sont encore faibles et il est trop tôt pour intervenir.

CULTURES LEGUMIERES

FRAISIERS

Le troisième traitement contre la pourriture grise sera effectué en fin de semaine dans les cultures sous tunnel.

En plein champ où les premières fleurs sont observées, on effectuera le premier traitement au stade D E (boutons blancs à 3 à 5 fleurs ouvertes).

Surveiller les cultures et épandre des appâts granulés anti-limaces si celles-ci sont présentes.

GRANDES CULTURES

COLZA

Charançons des siliques

Les captures en cuvette jaune sont irrégulières. Cependant tout réchauffement sera favorable à l'activité de ce ravageur. Il faut donc continuer à observer les cultures et s'assurer que le seuil de nuisibilité de un charançon par hampe florale n'est pas atteint en pratiquant le comptage sur au moins 50 plantes prises au hasard dans la parcelle et sur les bordures.

Si ce seuil est atteint, on interviendra en choisissant un insecticide non dangereux pour les abeilles : dialiphos, endosulfan ou phosalnne.

CEREALES

Blé tendre d'hiver

Les blés ont peu progressé ces derniers jours et sont en général au début montaison. Leur situation à l'égard des maladies du pied est très irrégulière et semble dépendre plus des conditions agronomiques (précédents à paille, semis précoces) que des conditions météorologiques pourtant favorables au piétin-verse et à la fusariose type-piétin. On surveillera attentivement ces cultures, une intervention se justifiant si l'on observe une talle sur trois (30 %) portant des symptômes sur gaine (voir notre bulletin n° 9 du 6 avril).

TOUTES CULTURES

PROTECTION DES ABEILLES

Les traitements effectués à l'aide de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits sur les arbres fruitiers ainsi que sur toutes cultures visitées par les abeilles durant la floraison, sur les céréales durant la période de production de miellat consécutive aux attaques de pucerons (donc dès l'épiaison) sur les arbres ou autres cultures abritant des plantes mellifères en fleurs non fauchées ou arrachées préalablement...

Seront donc seules autorisées les spécialités commerciales insecticides ou acaricides dont l'étiquette porte la mention "NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES"

.../...

Bulletin technique n° 10 du 12 AVRIL 1978

MAIS

Un certain nombre de parasites animaux affectent les cultures de maïs, de la germination jusqu'au stade plantule.

Il nous semble utile de faire le point sur ces parasites et de préciser les possibilités actuelles de lutte par traitement insecticide du sol.

1 - LES PARASITES DU SOL

1.1 - Les taupins

Petits coléoptères qui comptent plusieurs espèces. L'adulte de couleur brunâtre, de 6 à 12 mm, se nourrit du feuillage des plantes. Sa larve cylindrique de couleur jaune paille, appelée "ver fil de fer" du fait de la résistance de son corps, atteint 20 à 25 mm à son complet développement. Elle est extrêmement nuisible, notamment à partir de la 2ème année de son cycle.

Le cycle évolutif de l'insecte s'échelonne sur cinq années ; cependant plusieurs générations se chevauchent dans une même région, si bien qu'à chaque printemps on rencontre des adultes, des pontes et des larves de toutes grosseurs.

Les dégâts varient selon la plante attaquée qui peut être fortement affaiblie, sinon détruite. Elle peut ainsi pénétrer dans le grain de maïs en germination, perforer et ronger les parties souterraines de la plantule : collet, jeunes tiges. Suffisamment développé, le maïs résistera aux attaques mais sera affaibli.

La sensibilité des oeufs et des larves à la sècheresse et au soleil de même qu'aux blessures suggère avant tout la mise en oeuvre de moyens de lutte physique :

- drainage des terrains humides,
- multiplication des façons culturales après culture fourragère ou vieille prairie.

L'importance des populations peut être mise en évidence par le tri à l'eau d'une série de prélèvements de terre effectués dans la parcelle à ensemencer (sondages).

1.2 - Les Vers blancs

Sous le nom de "vers blancs" on désigne les larves souterraines de coléoptères dont le représentant le plus connu est le hanneton commun. Si les adultes peuvent effectuer des dégâts, notamment sur plants forestiers en pépinière, leurs larves sont beaucoup plus nuisibles. Très voraces elles s'attaquent pratiquement à toutes les cultures. Elles sont blanchâtres, arquées, et atteignent 3,5 à 4 cm au cours du dernier printemps (10 mm à la naissance). L'extrémité supérieure est noire.

La tête volumineuse, de couleur brune, porte deux puissantes mandibules ; les pattes sont jaunes, velues et longues. Le cycle évolutif de l'insecte s'accomplit sur trois ans.pour un endroit donné. Mais des larves peuvent provenir de vols de hannetons de régions différentes dont le cycle se chevauche.

A l'approche du mois d'octobre, les larves s'enterrent à 30 ou 40 cm de profondeur, restent inactives en période hivernale, puis remontent courant avril pour s'alimenter et commettre de gros dégâts, en particulier au cours de la 2ème année.

.../...

P260

1.3 - Les scutigerelles

Ce sont des petits myriapodes ou "mille pattes", très fins, blanc crème, fréquents dans les terres fortes et fraîches bien pourvues en matière organique non décomposée. Des attaques précoces peuvent aboutir à la destruction de grains en germination, donc à des manques à la levée. Mais plus généralement les scutigerelles rongent la racine primaire et les radicelles de la plantule : les dégâts sont d'autant plus graves que les conditions d'installation et de développement de la culture sont défavorables.

Dans les sols où elles sont fréquentes, la conduite à tenir est :

- d'éviter l'apport de fumier pailleux,
- d'effectuer le labour profond suivi de façons superficielles juste avant le semis.

1.4 - Conduite de la lutte

L'agriculteur définira son attitude en tenant compte :

- des dégâts des années précédents,
- des conditions de la culture,
- des sondages qui lui auront permis de se faire une idée de l'importance des risques.

Si les moyens culturaux réduisent les populations, ceux-ci doivent être le plus souvent complétés par l'application de produits antiparasitaires. L'opportunité du traitement pour ces parasites dépend du nombre de larves rencontrées au m2. Ainsi le seuil de nuisibilité retenu pour la culture du maïs est de 5 vers blancs ou 20 larves de taupin par mètre carré. L'évaluation de la population par sondages peut être effectuée en examinant pour chaque hectare :

- soit 8 fois un quart de m2 sur 25 cm de profondeur à l'aide d'une bêche,
- soit 8 portions de sillons (mêmes surfaces que précédemment) à l'occasion d'un labour.

En règle générale, on pourra raisonner l'intervention en fonction des situations suivantes :

- Sols sans scutigerelle avec comme précédent cultural :

1) Prairie permanente ou temporaire agée de 3 à 4 ans :

Les probabilités de présence de "vers blancs" ou de "vers fil de fer" sont grandes. (Intérêt des sondages).

Le traitement en plein (lindane) sera le plus souvent nécessaire.

2) Céréale, plante sarclée ou maïs

- Pas de traitement des 3 dernières années. Là encore nécessité d'effectuer des sondages ; le traitement en localisation peut se concevoir.

- Traitement en plein réalisé depuis moins de 3 ans. En général, pas de traitement sauf si des dégâts ont été observés l'année précédente.

- Sols habités par les scutigerelles. Dans la plupart des cas, le traitement s'impose. Le tableau publié dans le bulletin n° 8 du 30 Mars indique les insecticides autorisés pour le traitement du sol en culture de maïs.

(A SUIVRE)

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.P. n° 524 AD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE